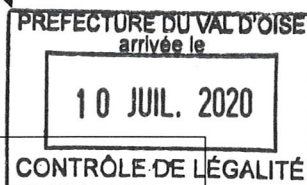


MAIRIE LE BELLAY EN VEXIN



EXTRAIT AU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°39

DATE DE LA CONVOCATION 04/07/2020	L'an deux mille vingt Le neuf juillet à dix huit heures et quarante cinq minutes
DATE D’AFFICHAGE AU PUBLIC 04/07/2020	Le conseil municipal régulièrement et légalement convoqué s’est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. BAZOT Ludovic, maire de la commune
NOMBRE DE CONSEILLERS En exercice : 11 Présents : 11 Absent(s) : 0 Votants : 11	<u>Etaient présents</u> : Alain PIGEONNIER – Elizabeth DUFOUR – Patricia BAZOT – Olivier MAUGER – Olivier FLIGNY – Sylvain GUICHARD – Guillaume LEVEQUE – Laurent RONDEAU – José MATIAS CARVALHO DE MOURA – Isabelle ROBERT <u>Absent représenté</u> : <u>Secrétaire de séance</u> : Monsieur José MATIAS CARVALHO DE MOURA Le quorum étant atteint durant toute la délibération
DÉLIBERATION N°39 OBJET : Prorogation de travail de Monsieur Didier ZEZUKA	Monsieur le maire, assisté de M. PIGEONNIER, 1 ^{er} adjoint informe le conseil municipal que le contrat de travail de M. ZEZUKA Didier prend fin le 31/07/2020. M. ZEZUKA, suite à un entretien avec le maire et le 1 ^{er} adjoint a souhaité continuer ses activités au sein de la commune. Le maire après une réunion organisée avec M. PIGEONNIER, Mme DUFOUR et Mme BAZOT propose de proroger son contrat de travail à durée déterminée, 20 heures par semaine, sous la forme d’un emploi aidé, subventionné à 45% par l’Etat jusqu’au 31/01/2021. Monsieur Didier ZEZUKA perçoit une rémunération de 709.69 € nets, pour un remboursement de l’Etat de 395.85 € La commune, s’agissant d’un emploi aidé subventionné par l’Etat à l’obligation d’engager un plan de formation concernant le salarié, ce qui n’avait pas été fait antérieurement. Des formations seront proposées à M. ZEZUKA, dans un premier temps sur la thématique santé et sécurité au travail, puis dans un second temps sur les espaces verts. Le conseil municipal après en avoir délibéré procède au vote à main levée à la demande de la majorité des conseillers :

Liberté • Égalité • Fraternité



Adresse :
Grande Rue Prolongée
95750 LE BELLAY EN VEXIN
Tél : 01 34 67 42 75

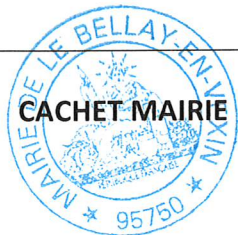
Mail : mairie@lebellayenvexin.com
Site : www.lebellayenvexin.fr
Jours & horaires : du lundi au vendredi 9h à 12h (sauf mercredi)
Permanence élu : samedi de 10h à 11h30





MAIRIE LE BELLAY EN VEXIN

Adopte à l'unanimité la prorogation du CDD de M. ZEZUKA Didier.



Fait à le BELLAY EN VEXIN, le 10 juillet 2020

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire,

Ludovic BAZOT



Liberté • Égalité • Fraternité



Adresse :
Grande Rue Prolongée
95750 LE BELLAY EN VEXIN
Tél : 01 34 67 42 75

Mail : mairie@lebellayenvexin.com
Site : www.lebellayenvexin.fr
Jours & horaires : du lundi au vendredi 9h à 12h (sauf mercredi)
Permanence élu : samedi de 10h à 11h30

